

Université du Québec à Montréal
Département de science politique
Session hiver 2015

POL4202-10

MOUVEMENTS SOCIAUX ET POLITIQUES AU QUÉBEC

LUNDI 14H-17H

Local : A-1785

Chargée de cours : Rébecca Beauvais

Courriel : beauvais.rebecca@uqam.ca

Disponibilité : avant le cours et sur rendez-vous¹

« Il faut quitter le calme rassurant des utopies et des prophéties, fussent-elles catastrophiques, pour descendre dans le mouvement, déconcertant mais réel des relations sociales ».

Alain Touraine, *Lettres à une étudiante*, Paris, Éditions du Seuil, 1972 (extrait).

« La transformation du sujet en citoyen, la montée en puissance des opinions publiques, l'entrée des peuples en politique, le paradoxe de leur organisation créent une fragilité qui est celle de tout le siècle. Deux guerres mondiales, les totalitarismes, plusieurs génocides, des déplacements massifs de populations nous le rappellent. Et d'une après-guerre à l'autre, l'"agréable" consommation des biens manufacturés, l'organisation uniforme de la vie sociale engendrent aussi le désenchantement. Des hommes et des femmes, parce qu'ils étaient en vie, ont su résister aux totalitarismes, des communistes antibolcheviques aux maquisards de la Seconde Guerre mondiale. D'autres ont voulu lutter contre le chaos ordinaire, "changer la vie", "faire quelque chose" ».

Emmanuel de Waresquiel, *Le siècle rebelle, dictionnaire de la contestation au XXe siècle*, Paris, Larousse, 2004 [extrait tiré de la préface].

¹ Je serai disponible dès 13h pour des rencontres au local d'enseignement et sur rendez-vous à d'autres moments de la semaine, n'hésitez pas à prendre rendez-vous et à m'écrire pour des informations.

Descripteur officiel du cours

À partir des différentes théories des mouvements sociaux, présentation de ce phénomène (définition, typologie) en rapport avec les processus de transformation du Québec de 1960 à nos jours. Analyse de l'évolution de certains mouvements, dont les mouvements étudiant, syndical, féministe et altermondialiste.

Objectifs généraux du cours

Les personnes inscrites au cours POL 4202 vont s'initier à l'étude de l'action collective en apprivoisant les principales théories des mouvements sociaux. Cette expertise permettra d'appréhender les mouvements sociaux du Québec et de souligner l'incidence de la modernisation politique de l'État et des cycles économiques sur les comportements politiques. Le cours sera aussi l'occasion de souligner l'émergence des nouveaux mouvements sociaux et des caractéristiques qui les distinguent des mouvements sociaux traditionnels et leurs impacts dans les rapports sociaux.

Objectifs du cours

Le cours sera structuré autour de sept objectifs centraux :

- Fournir des éléments théoriques et méthodologiques nécessaires à la compréhension de la dynamique des conflits et des mouvements sociaux ;
- Avoir un portrait historique – plus particulièrement depuis les années 1960 –, conceptuel et factuel des organisations, groupes et grands courants de l'action collective ;
- Illustrer la complexité des conflits et mouvements sociaux par l'analyse des rapports entre les groupes, les médias, l'État, les différentes institutions ainsi que le rôle des dimensions politiques, idéologiques et émotives ;
- Dégager les forces, les faiblesses ainsi que les caractéristiques spécifiques des approches théoriques ;
- Interpréter et appliquer les théories relatives aux mouvements sociaux ;
- S'initier à l'analyse de plusieurs mouvements sociaux ainsi que de mobilisations collectives au Québec afin d'en dégager les implications sur les pratiques et les savoirs en science politique en particulier et en sciences sociales en général ;
- Produire, en équipe de travail et individuellement, des analyses de phénomènes ou groupes reliés aux conflits et mouvements sociaux.

Déroulement du cours

Les personnes inscrites au cours POL4202 vont s'initier à l'étude de l'action collective en apprivoisant les principales théories des mouvements sociaux. Le cours sera aussi l'occasion de souligner l'émergence de nouveaux mouvements, ou à tout le moins de renouvellement des pratiques d'action collective, et des caractéristiques, formes, contextes qui s'y rattachent aujourd'hui. Pour ce faire, des connaissances issues de l'histoire, de la science politique, de la sociologie, entres autres, seront utilisées dans le cadre du cours. Ce tour d'horizon des théories et des enjeux actuels qui traversent l'action collective et les mouvements sociaux et politiques contemporains, nous permettra de mieux appréhender le rôle, l'importance et l'actualité de l'action collective en lien avec

les comportements, les changements politiques, économiques, et sociaux, ainsi que les institutions qui y sont rattachées.

Votre présence soutenue aux cours s'avère très importante puisque votre participation fait partie intégrante de la démarche d'apprentissage. De plus, il est très important de vous préparer à chaque cours, par le biais de lectures ou d'exercices. Tous et toutes devront sans faute avoir lu les textes avant de se présenter au cours lorsque mentionné par l'enseignante.

La démarche pédagogique comprendra :

- des cours magistraux accompagnés de discussions ;
- des échanges et du travail en petits groupes ;
- du matériel audiovisuel (le matériel audiovisuel occupera une grande place dans la démarche du cours tant dans les séances mais par des visionnements à faire à la maison) ;
- des ateliers pratiques ;
- Moodle ;
- des présentations des travaux (affiches) ;
- des conférences ;
- une visite guidée.

Thèmes et enjeux abordés²

1. Qu'est-ce que l'action collective? Qu'est-ce que les mouvements sociaux?
2. Histoire et mouvements sociaux, une nécessité de contexte
3. Action collective et action communautaire
4. Conflit social et mouvements sociaux : de quoi parle-t-on?
5. Approches théoriques des mouvements sociaux
6. Qui se mobilise et pourquoi?
7. Comment s'organiser?
8. Comment lutter?
9. Violence et mouvements sociaux
10. Médias et mouvements sociaux
11. Mouvements sociaux et politique (rapport au politique)
12. Mouvements populaire, féministe, citoyen, étudiant, anarchiste, altermondialiste entre autres

N.B. Les lectures en lien à faire pour chacun des cours seront indiquées sur Moodle, ainsi que le calendrier détaillé.

Matériel nécessaire et coûts reliés au cours

Visite guidée – L'Autre Montréal « Montréal communautaire : les solidarités en action dans Montréal ». Coût : environ 15\$ (payable à l'enseignante au plus tard à la deuxième séance soit 19 janvier 2015).

² Un calendrier détaillé sera mis à jour et disponible sur Moodle dès le début de la session, mais il pourra être ajusté et modifié au cours de la session afin de mieux répondre aux besoins des étudiants-es, la présence de conférenciers-ères, etc.

Matériel (textes, boîte à outils, lectures et liens complémentaires, etc.) sur Moodle (mis à jour continuellement).

Recueil de texte disponible à la COOP-UQAM : « POL4202-10 Mouvements sociaux et politiques au Québec – Hiver 2015 ».

Encadrement et modalités d'évaluation

La formatrice agira comme personne ressource auprès du groupe tant au niveau du contenu théorique que de la création d'un climat propice aux apprentissages et à l'acquisition d'habiletés. Elle tiendra compte autant que possible du champ expérientiel de l'ensemble du groupe. D'autre part, chacun-e des membres du groupe deviendra responsable de son propre processus d'apprentissage ainsi que du processus collectif d'apprentissage. Afin de permettre l'assimilation et l'intégration des connaissances, un climat de participation, de discussions ouvertes et de collaboration sera fortement encouragé.

Notez qu'il existe sur le site Internet de la bibliothèque de l'UQAM un outil de formation pour vous guider dans la rédaction de vos travaux :

<http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/>

Par ailleurs, tout plagiat, dont la reprise à son compte de propos d'un-e auteur-e, si courte soit-elle, sans le-la citer, sera déposé au comité facultaire en matière d'infraction académique. Vous êtes priés de prendre connaissance des règlements régissant le plagiat et la fraude. Pour être corrigé, un travail doit correspondre aux normes habituelles de présentation et de rédaction. Jusqu'à 10% de la note peut être retirée si la qualité du français est mauvaise.

Par ailleurs, tout travail remis en retard sans entente préalable avec l'enseignante sera pénalisé de 10% par jour de retard, à la septième journée de retard ne sera plus accepté. Veuillez également noter que lorsqu'il y a une heure de tombée (ex. : lundi 20 avril à 14h), dès l'heure écoulée, le travail est considéré comme étant en retard d'une journée.

Barème d'évaluation (département de science politique)

A+ [92,5 – 100] **B+** [81,5 – 84,5] **C+** [71,5 – 74,5] **D+** [62,5 - 64,5]

A [88,5 – 92,5] **B** [78,5 – 81,5] **C** [68,5 – 71,5] **D** [59,5 – 62,5]

A- [84,5 – 88,5] **B-** [74,5 – 78,5] **C-** [64,5 – 68,5] **E** [0 – 59,5]

Modes d'évaluation proposés

Six formules vous sont proposés dans lesquelles il faut compter nécessairement un travail de recherche sur mouvement social (travail d'équipe composée de 3 personnes minimum) et au moins un examen. C'est le contenu de l'évaluation individuelle ou la forme de la présentation à la classe du travail d'équipe (présentation orale ou présentation d'une affiche-synthèse) qui diffèrent.

- i. D'une part, il nous faut choisir entre les affiches ou les présentations orales en ce qui concerne l'objectif de présentation auprès des pairs du travail de recherche.
- ii. D'autre part, il faut choisir le type d'évaluation pour le travail personnel, soit deux éléments parmi ceux-ci : dissertation sur une étude de cas ou examen-maison de mi-session et un examen de fin de session (l'examen de fin de session comptera pour 20 ou 30% selon les cas de figure).

Notez que dans tous les cas, l'examen de fin de session sera un examen-maison et que les questions seront fournies (sur Moodle) aux étudiants-es au plus tard le 13 avril 2015.

Notez que dans le cas des formules 1 et 4 (et même dans le cas des formules 2 et 3 si les études de cas choisies ne sont pas en début de session), il y aura peu de notes disponibles avant la date d'abandon.

Formule 1

Exigences du cours	Pondération	Date de remise
Travail de recherche	70%	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Sujet ○ Plan rédigé ○ Présentation orale** ○ Travail rédigé ○ Conclusion personnelle 	<ul style="list-style-type: none"> ○ - ○ 10% ○ 10% ○ 40% ○ 10% 	<ul style="list-style-type: none"> ○ 19-01 ○ 09-02* ○ 13-04 et 20-04 ○ 06-04 à 14h ○ 13-04 à 14h
Examen-synthèse	30%	27-04 à midi

Formule 2

Exigences du cours	Pondération	Date de remise
Dissertation sur une étude de cas***	20%	À déterminer
Travail de recherche	60%	
<ul style="list-style-type: none"> ○ Sujet ○ Plan rédigé ○ Présentation orale** ○ Travail rédigé 	<ul style="list-style-type: none"> ○ - ○ 10% ○ 10% ○ 40% 	<ul style="list-style-type: none"> ○ 19-01 ○ 09-02* ○ 13-04 et 20-04 ○ 06-04 à 14h
Examen-synthèse	20%	27-04 à midi

* par courriel (l'objet du message doit être «POL4202-10 – Remise du plan», le nom du document doit être «POL4202-10 – plan – sujet choisi».

** Pour qu'il y ait des présentations orales, les étudiants-es doivent s'engager à former des équipes d'environ 5 personnes afin d'avoir suffisamment de temps en classe pour la présentation des exposés oraux.

*** Les dissertations devront être remises, au plus tard, deux semaines après que l'étude de cas ait été abordée en classe.

Formule 3

Exigences du cours	Pondération	Date de remise
Dissertation sur une étude de cas***	20%	À déterminer
Travail de recherche <ul style="list-style-type: none">○ Sujet○ Plan rédigé○ Présentation affiche○ Travail rédigé	60% <ul style="list-style-type: none">○ -○ 10%○ 10%○ 40%	<ul style="list-style-type: none">○ 19-01○ 09-02*○ 20-04○ 06-04 à 14h
Examen-synthèse	20%	27-04 à midi

Formule 4

Exigences du cours	Pondération	Date de remise
Travail de recherche <ul style="list-style-type: none">○ Sujet○ Plan rédigé○ Présentation affiche○ Travail rédigé○ Conclusion personnelle	70% <ul style="list-style-type: none">○ -○ 10%○ 10%○ 40%○ 10%	<ul style="list-style-type: none">○ 19-01○ 09-02*○ 20-04○ 06-04 à 14h○ 13-04 à 14h
Examen-synthèse	30%	27-04 à midi

Formule 5

Exigences du cours	Pondération	Date de remise
Examen mi-session	20%	09-03 à 14h
Travail de recherche <ul style="list-style-type: none">○ Sujet○ Plan rédigé○ Présentation affiche○ Travail rédigé	60% <ul style="list-style-type: none">○ -○ 10%○ 10%○ 40%	<ul style="list-style-type: none">○ 19-01○ 09-02*○ 20-04○ 06-04 à 14h
Examen fin de session	20%	27-04 à midi

Formule 6

Exigences du cours	Pondération	Date de remise
Examen mi-session	20%	09-03 à 14h
Travail de recherche <ul style="list-style-type: none">○ Sujet○ Plan rédigé○ Présentation orale**○ Travail rédigé	60% <ul style="list-style-type: none">○ -○ 10%○ 10%○ 40%	<ul style="list-style-type: none">○ 20-01○ 09-02*○ 13-04 et 20-04○ 06-04 à 14h
Examen fin de session	20%	27-04 à midi

POLITIQUE NO 16 CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL À L'UQAM

La politique no. 16 contre le harcèlement sexuel de l'UQAM s'applique à l'ensemble du personnel qui travaille à l'Université et aux étudiantes, étudiants qui y poursuivent leurs études. Ses principes fondamentaux sont :

- Dénoncer collectivement et supprimer le harcèlement sexuel.
- La reconnaissance à chaque membre de la communauté universitaire du droit d'être protégé, aidé et défendu en toute équité et confidentialité.
- Toute plaignante, tout plaignant demeure, à toute étape d'une procédure de plainte, l'unique intéressée, intéressé à continuer ou mettre fin à une plainte de harcèlement sexuel.

Le bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement est dirigé par Mme Dominique Jarvis qui peut être jointe de manière confidentielle aux coordonnées suivantes :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement
F-R060 Pavillon de musique
1440, rue St-Denis
Université du Québec à Montréal
Téléphone : 514 987-3000 poste 0886
Télécopieur : 514 987-8776
Courriel : harcelement@uqam.ca

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.uqam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

RAPPEL : À partir de septembre 2014, la réserve des cours en science politique se trouve à la Bibliothèque de sciences juridiques et politiques, Pavillon Hubert-Aquin, local A-2100, au 2^e étage.